



COMMUNE DE ESSEGNEY

Département des Vosges

## ARRETÉ :AR\_2024\_022

**Arrêté fermeture provisoire de la pêche pour organisaiton enduro septembre 2024**

Le Maire de la commune d'ESSEGNEY

Vu la demande de l'Amicale du Lac d'Essegney organisant un enduro de pêche du mercredi 4 septembre 2024 au dimanche 8 septembre 2024 inclus,

### ARRETE

Art.1 : La pêche et la circulation automobile seront interdites à l'étang d'Essegney à partir de mercredi 4 septembre 2024 à 12H jusqu'au dimanche 8 septembre 2024 à 12H inclus pour cause d'enduro organisé par l'Amicale du Lac d'Essegney.

Art. 2 : Du mercredi 4 septembre 2024 à 12H jusqu'au dimanche 8 septembre 2024 à 12H inclus, enduro de pêche à la carpe organisé par l'Amicale du Lac d'Essegney.

Art. 3 : Le Président, le trésorier, le secrétaire de l'Amicale du Lac d'Essegney sont chargés de l'exécution du présent arrêté

Art. 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :  
- M. le Président de l'Amicale du Lac d'Essegney

Fait à Essegney, le 20 août 2024



Le Maire,

Eric JACOTÉ